

DEMANDE DE DÉROGATION

POUR LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT *

LA DÉSTRUCTION *

LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations

définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : BOULINIER Thierry
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : CEFE CNRS
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : LAMB Juliet
 Adresse : N° 1919 Rue Route de Mende
 Commune Montpellier
 Code postal 34293
 Nature des activités : Recherche scientifique
 Qualification : Directeur de recherche au CNRS au CEFE, UMR 5175, Montpellier. Diplômes: HDR, Doctorat d'Université, Doctorat vétérinaire, formé à l'expérimentation animale niveau concepteur

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 <i>Larus michahellis</i> Goéland leucophée	500 poussins	Capture pour pose de marques (bagues) pour un suivi démographique et la réalisation de prélèvements pour des analyses éco-épidémiologiques et de polluants. 40 oeufs seront déplacés entre nids proches pour pouvoir étudier l'exposition locale des poussins à des agents infectieux.
B2 <i>Larus michahellis</i> Goéland leucophée	200 adultes	Capture pour pose de marques (bagues) pour un suivi démographique et la réalisation de prélèvements pour des analyses éco-épidémiologiques et de polluants. 40 adultes seront équipés d'appareils électronique GPS pour étudier leurs déplacements.
B3 <i>Larus michahellis</i> Goéland leucophée	40 oeufs	Collecte d'oeufs pour analyses sérologique et de polluants en relation avec le suivi sérologique de poussins des pontes correspondantes.
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input checked="" type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input checked="" type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Etude éco-épidémiologique (suivi sanitaire de la faune sauvage) : les goélands comme sentinelles de l'émergence d'agents infectieux et étude de l'impact de mesures de gestion des populations.
 Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION
 (transcrire l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :
 Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé
 S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : Capture temporaire pour marquage (pose de bagues) et réalisation de prélèvements. Déplacement d'oeufs entre nids d'une colonie pour étude.

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle Capture au filet

Capture avec époussette Pièges Préciser : Capture au nid avec piège cage temporaire ou noeud coulant

Autres moyens de capture Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification) Pose de bagues : 1 bague Darvic avec code lisible à distance et une bague métallique CRBPO-MNHN pour suivi démographique. Pose de GPS avec harnais pour suivi déplacement.

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser :

Destruction des œufs Préciser : Collecte d'œufs pour échantillonnage pour analyse immunologique et de polluants (n = 40 par an) en relation avec des suivis sérologiques de poussins des nids.

Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :

Par pièges létaux Préciser :

Par capture et euthanasie Préciser :

Par armes de chasse Préciser :

Autres moyens de destruction Préciser :

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :

Utilisation d'animaux domestiques Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :

Utilisation d'armes de tir Préciser :

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser : Doctorats d'Université en Ecologie, Ingénieurs agronomes, Vétérinaire

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser : Formation à l'expérimentation animale niveau concepteur, formation bagueur

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : Mars-Mai 2020, 2021, 2022, 2023, 2024

ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : PACA

Départements : Var (13)

Cantons :

Communes : Marseille

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Des précautions seront prises pour éviter un impact défavorable sur la population de goélands leucophaea (intervention de personnels qualifiés, interventions courtes).

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Pas d'opération antérieure avec capture d'adultes ou poussins. Les opérations antérieures avec collectes d'œufs ont donné lieu à des rapports annuels et à des publications scientifiques (Amal et al. 2014 Plos ONE; Hammouda et al. 2011 Plos ONE; 2014 Vector Borne and Zoonotic Diseases; Gamble et al. 2019 International Journal of Parasitology).

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Rapport annuel et publications dans des revues scientifiques internationales

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Montpellier

le 23/01/2020

Votre signature